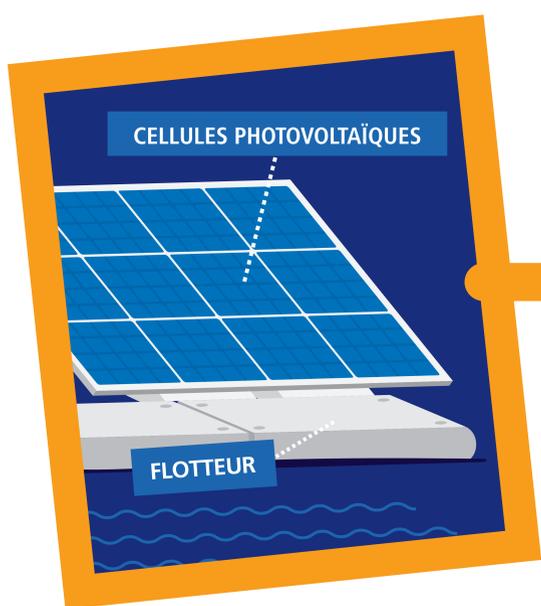
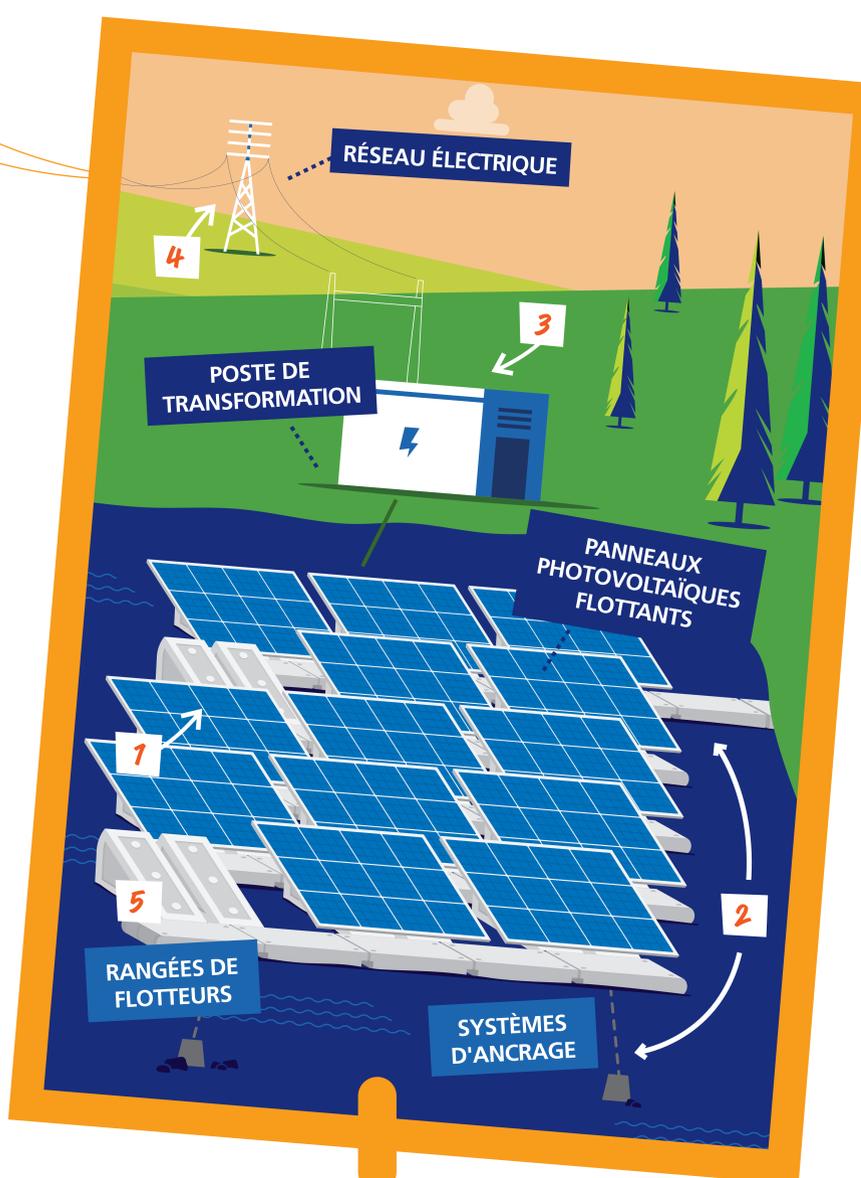


LE SOLAIRE FLOTTANT

Produire de l'énergie solaire grâce à des panneaux photovoltaïques posés sur des étendues d'eau.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les panneaux solaires flottants sont les mêmes que ceux utilisés pour les centrales au sol. Ils reposent en revanche sur un **réseau de flotteurs interconnectés et assemblés en rangées (1)**.
- La centrale est maintenue par des **systèmes d'ancrage fixés au fond du bassin et/ou sur les berges (2)**.
- A l'instar des centrales terrestres, **les panneaux flottants sont reliés au réseau électrique par l'intermédiaire d'un poste situé sur les berges (3 et 4)**.
- Fabriqués en plastique recyclable, **les flotteurs (5) permettent de supporter les panneaux photovoltaïques**. Ils sont conçus pour ne pas se désagréger dans l'eau au fil du temps, et donc ne pas détériorer la qualité de l'eau. Ils sont également résistants au vent, à la pluie et à la neige.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les panneaux constituent des zones refuges pour les poissons et réduisent, par leur ombrage, la prolifération des algues invasives. Ils freinent également l'érosion des berges en réduisant le vent et les vagues à la surface de l'eau et limitent son évapotranspiration.



Photomontage du projet PV flottant de Lazer dans les Hautes-Alpes

